

AU JOUR LE JOUR

STE-ROSE DU DEGELE

Dimanche, le 30 juillet, avait lieu l'inauguration d'un nouveau conseil à Ste-Rose du Dégel. M. le curé A. Thibault avait tenu à rendre la cérémonie aussi belle que possible, et, pour ce, avait gracieusement mis la chapelle de Ste-Anne à la disposition des membres pour cette installation.

Avant l'ouverture de la séance, M. Georges Racine, organisateur, qui avait été délégué par l'Exécutif pour l'installation de ce conseil, invita bien cordialement les personnes présentes à prendre un siège, puis pria M. Joseph Chamberland de donner lecture des noms des officiers choisis et de décorer chacun d'eux de l'investiture. Il lut ensuite la déclaration solennelle concernant les devoirs, les obligations et les responsabilités de chaque charge. Cet engagement accepté, chaque officier fut présenté à l'assemblée et conduit à sa place respective par le commissaire-ordonnateur.

Voici les noms des nouveaux officiers :

Chapelain, Rév. A. Thibault, curé ; président, M. Alcide Morneau ; 1er vice-président, M. Alfred Landry ; 2me vice-président, M. Charley Lévesque ; secrétaire, M. Alex. Michaud ; receveur, M. Jos. Chamberland ; trésorier, M. Georges Deschênes ; visiteurs, MM. Ernest Malenfant, Aimé Beaulieu et Frédéric Lévesque ; censeurs, MM. Elzéar L'Italien, Willie Lapointe et Ernest Riou ; commissaire ordonnateur, M. Pierre Thomassin.

L'organisateur félicite chaleureusement les nouveaux élus. Puis il explique les nombreux avantages qu'offrent les différentes caisses d'assurance de la Société, engage fortement les membres à souscrire généreusement à l'œuvre du Centin Colégial, remercie sincèrement tous ceux qui ont répondu à l'appel de notre Société, en venant abriter sous l'égide de son drapeau l'avenir de leur famille. Il termine en conviant les membres à soutenir toujours et partout notre œuvre excellente en se ralliant à la belle devise : "Chacun pour tous, tous pour chacun". "Vive la Mutualité ! Vive l'Union St Joseph du Canada ! Vive le nouveau conseil de Ste-Rose du Dégel !"

Des éloquentes discours furent aussi prononcés par MM. Alcide Morneau, président, Joseph Chamberland, receveur, et par M. le curé A. Thibault, qui démontra, dans une magnifique allocution, combien les Canadiens-français devaient être sympathiques à ces associations mutuelles catholiques et canadiennes-françaises, et particulièrement à notre Société. Il insista sur la

nécessité de soutenir ces associations, qui sont la sauvegarde des ouvriers.

Le conseil de Ste-Rose compte actuellement 36 membres et chacun d'eux se promet bien de faire un travail efficace pour augmenter ce chiffre.

Des votes de remerciements furent offerts à M. l'organisateur Racine, pour avoir bien voulu venir présider cette installation et aussi pour les bons et sages conseils qu'il donna à tous, ainsi qu'à M. le curé, pour avoir daigné accepter la charge de chapelain, ainsi que pour le zèle et l'attention qu'il porte à notre Société.

Après la prière de clôture, tous les membres se séparèrent enchantés du succès obtenu, et souhaitant longue vie et prospérité au nouveau conseil de Ste-Rose du Dégel.

REMERCIEMENTS MERITES.

Il nous fait plaisir de donner ici copie d'une lettre adressée par le Conseil de District d'Ottawa au Conseil de Windsor, Ont.

Ottawa, 19 juillet 1911.

Monsieur le Secrétaire
du Conseil de Windsor de
l'Union St-J. du Canada.

Cher Monsieur,

Le Bureau de Direction du Conseil de District d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada, à sa dernière assemblée, a unanimement voté la résolution suivante, que j'ai beaucoup de plaisir à vous transmettre.

"Les officiers du Conseil de District d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada, parlant au nom de tous les délégués à la Convention tenue dernièrement à Windsor, désirent exprimer aux officiers et aux membres des Conseils locaux de Windsor, Walkerville et Tecumseh leur haute appréciation des bons procédés dont la délégation a été l'objet durant son séjour à Windsor ; leurs sincères remerciements pour la cordiale réception qu'ils y ont reçue ; leur admiration pour l'enthousiasme et significative manifestation du sentiment religieux et national dont Windsor a été le théâtre dimanche dans la matinée et Tecumseh dans l'après-midi.

Ces journées ont laissé une profonde trace dans le souvenir de tous ceux qui ont participé aux travaux et aux réjouissances de cette splendide réunion. Elles contribueront à resserrer les liens qui unissent les membres de l'Union et en particulier les Canadiens-français de l'est et de l'ouest d'Ontario."

Veuillez agréer, cher Monsieur,

l'expression de la considération distinguée de tous nos officiers et mes salutations personnelles.

Votre dévoué confrère,

E. J. LABELLE,
secrétaire.

NOTES.

Le Conseil de St-Edouard de Montréal, à son assemblée du 7

juillet 1911, a passé une résolution félicitant son dévoué président, M. le Dr J. A. Bigonnesse, d'avoir organisé un conseil de l'Union St-Joseph du Canada à St-Jean de Berchmans, conseil qui portera le nom de "Bigonnesse".

Nous offrons nos sympathies les plus cordiales à M. le Dr R. H. Parent, président du Conseil de District d'Ottawa, à l'occasion de la mort de Madame Parent.

Bénéfices en Maladie

Indemnité Hebdomadaire

- \$5.00 pour toutes les polices de la caisse C. D.
- \$5.00 pour les polices de \$1.500 et de \$3.000 de caisse B. C.
- \$2.50 pour les polices de \$750 de la caisse B. C.

Durée de l'indemnité

- 15 semaines au plus, par 12 mois.

Conditions pour recevoir l'indemnité

- 1°—Etre en règle avec la société.
- 2°—Etre incapable de vaquer à ses occupations ordinaires ou de se livrer à un travail quelconque.
- 3°—Faire par écrit une demande de bénéfices au conseil dont le membre relève, ou à l'Exécutif s'il n'y a pas de conseil dans l'endroit.
- 4°—Fournir un certificat de médecin au moins tous les 15 jours.

Observations importantes

- 1°—La maladie d'un membre est supposée dater **seulement** du jour où il en donne avis à la société.
- 2°—Les sept premiers jours qui suivent la demande de bénéfices ne sont **jamais** payables.
- 3°—Un sociétaire **perd** ses droits aux bénéfices pour un temps égal au retard qu'il a apporté à payer ses contributions.
- 4°—Les réclamations de bénéfices faites **après** une maladie ne sont pas valables.

OFFICIERS — Conseil Exécutif.

Président d'Honneur, Mgr l'Archevêque d'Ottawa.
Chapelain General, Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-general.
Président General, G. W. Seguin, Ottawa.
1er Vice-Président, J. A. Beliveau, Avocat, Trois-Rivières.
2e Vice-Président, J. S. Tetreault, Notaire, Sherbrooke.
Directeur General, O. Durocher, Ex-Maire Ottawa.
Chancelier Supreme, Rev. M. J. B. Bazinet, Plaisance.
Censeur Supreme, S. C. Larose, Fonctionnaire, Ottawa.
Contrôleur Supérieur, A. E. Brunet, Courtier, Montréal.
Trésorier Supérieur, "pro tem", M. Albert Pinard, Ottawa.
Receveur General, Albert Pinard, échevin Ottawa.
Médecin General, J. U. Archambault, M.D., Hull.
Sergent d'Armes, P. H. A. Caron, Rimouski.

Conseil Judiciaire.

Président, Rev. J. B. Bazinet, Chancelier Supreme, Plaisance.
Chanceliers Supérieurs, MM. J. M. Fleury, Ottawa; N. Wallot, Valleyfield; J. Gratton, Hull; et J. P. Samson, Lévis.

Conseil Financier.

Président, S. C. Larose, Censeur Supreme, Ottawa.
Censeurs Supérieurs, G. L. Fink, Ottawa; A. Caron, Hull; J. A. Tanguay, Montréal; J. A. Gravel, Notaire, St-Narcisse.

Bureau Medical.

Président, J. U. Archambault, M.D., Médecin General, Ottawa.
J. A. Duhamel, M.D., Montréal; P. H. Bedard, M.D., Québec;
J. A. St-Denis, M.D., Montréal, et R. H. Parent, M.D., Ottawa.
Auditeurs Supérieurs, J. N. Rattey, J. F. H. Laperrière, Ottawa.
Secrétaire General, C. Leclerc, 325 rue Dalhousie, Ottawa.
Inspecteur General, C. S. O. Boudreault, Ottawa.